

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n° 27 – 23 août 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE

Teignes : progression des infestations.

Acariens : présence ponctuelle.

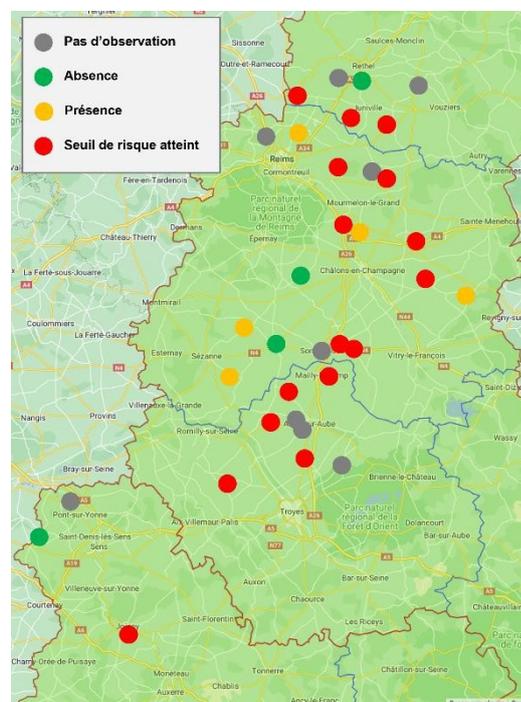
Cercosporiose : évolution des fréquences ; adapter la surveillance en fonction des dates de récoltes et des sensibilités variétales.



1 Ravageurs

a. Observation

- **Acariens** : 1 nouvelle parcelle déclare la présence de tétranyques : Pocancy dans la Marne. Les symptômes se caractérisent par l'apparition de jaunissements et d'un aspect gaufré du feuillage. Pour rappel, des sensibilités variétales peuvent être constatées.
- **Charançons** : Les observations de piqûres évoluent peu dans les sites concernés. Depuis mi-mai, les 2/3 du réseau ont signalé des symptômes mais les infestations semblent contenues pour le moment.
- **Noctuelles défoliatrices** : quelques perforations sont mentionnées sur 3 parcelles du réseau : Coupéville dans la Marne, Dierrey-Saint-Pierre dans l'Aube et Champlay dans l'Yonne. Les taux d'infestation restent très faibles avec de 1 à 4 % de plantes concernées.
- **Teignes** : Le nombre de parcelles touchées augmente encore et les taux d'infestation progressent aussi.
 - 84 % des sites mentionnent la présence de dégâts frais.
 - Pour 3/4 d'entre eux, le seuil de risque est atteint avec en moyenne près de 50 % de plantes touchées.



Rappel des symptômes : ces chenilles, très mobiles, d'environ 1 cm de long se développent dans le cœur de la betterave. On observe la présence de fils soyeux, un noircissement des jeunes feuilles qui forment un amas pulvérulent.



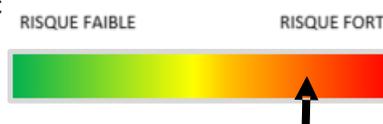
b. Seuil de risque

- Charançons** = observations de vols d'adultes
- Noctuelles** = 50 % de plantes avec perforations en présence de chenilles ou de déjections, synonyme de leur activité
- Teignes** = 10 % de plantes présentant des chenilles ou des dégâts frais

c. Analyse de risque

Pour ces ravageurs, le risque reste important dans ces conditions de chaleur et de stress hydrique.

En forte pression teigne, le renouvellement du feuillage est retardé et impacte donc la croissance de la plante. La migration des larves de charançons dans les racines de betteraves entraîne une perte de matière. Dans ces 2 situations, le risque de développement de pourritures racinaires lié au *Rhizopus* est favorisé.



2 Maladies du feuillage

a. Observation

• Maladies cryptogamiques :

La cercosporiose est observée dans l'intégralité des parcelles suivies. Des pustules de rouille sont signalées sur 5 parcelles. Quelques étoiles d'oïdium sont visibles sur 1 parcelle.

La situation sanitaire est la suivante :

- 1 parcelle reste pour le moment au seuil de risque T1
- 7 nouvelles parcelles atteignent le seuil de risque T2 pour la cercosporiose, s'ajoutant aux 13 parcelles encore sous protection
- 6 parcelles sont maintenant au seuil de risque T3, dont 3 nouvelles cette semaine

b. Seuil de risque

Déterminer les fréquences d'apparition en observant 100 feuilles de betteraves dans une zone de la parcelle.
Cercosporiose : ne comptabilisez que les taches présentant des petits points noirs en leur centre (virulence).



oïdium



cercosporiose



rouille



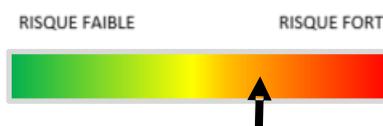
ramulariose

En % de feuilles atteintes

| | oïdium | cercosporiose | rouille | ramulariose |
|--------------------|--------|---------------|---------|-------------|
| Seuil de risque T2 | 30 % | 20 % | 40 % | 20 % |
| Seuil de risque T3 | 30 % | 25 % | 40 % | 25 % |

c. Analyse de risque

Globalement, les fréquences de feuilles touchées par la cercosporiose progressent. Même si le climat reste sec, l'humidité ponctuelle en matinée peut favoriser les contaminations. Le risque de développement des maladies sera dépendant de la date de récolte des betteraves et des sensibilités variétales. Pour les récoltes précoces, la surveillance n'est plus nécessaire.



- T1 T1 : Seuil de risque atteint
- T2 T2 : Seuil de risque atteint après un traitement au seuil
- T3 T3 : Seuil de risque atteint après deux traitements au seuil



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis - Institut du Végétal , ATPPDA, Cérèsia, CETA de l'Aube, CETA de Champagne, CETA Craie Marne Sud, Chambre d'Agriculture des Ardennes, Chambre d'Agriculture de l'Aube, Chambre d'Agriculture de la Marne, Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne, COMPAS, CRISTAL UNION, DIGIT'AGRI, EMC2, EIMR Marjollet Regis, ETS RITARD, FREDON Grand Est, ITB, LUZEAL, NOVAGRAIN, SCA de Juniville, SCA d'Esternay, SCARA, SEPAC – Compagri, SOUFFLET Agriculture, SUNDESHY, TEREOS, CAPDEA, Terres Inovia, VIVESCIA.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".